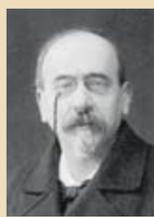


Eglises



«On trouve si rarement ce que l'on cherche qu'il faut tâcher d'aimer ce que l'on trouve.»

Victor Cherbuliez, écrivain (1829-1899)

GENS D'ÉGLISE

Abonnez-vous à la lettre diocésaine!

INFORMATION Depuis novembre dernier, à raison d'une parution mensuelle, le diocèse de Sion apporte à tous les catholiques du Valais francophone une «Lettre diocésaine d'information». En fait, un journal électronique qui vous dit (presque) tout sur la vie de l'Eglise valaisanne.

L'idée germe depuis un bout de temps de diffuser un organe d'information grand public qui soit différent de celui («L'Info-Sion») destiné au personnel diocésain. La pandémie est venue accélérer le mouvement. Pourquoi? Le vicaire général francophone Pierre-Yves Maillard l'explique: «Le temps du Covid a renforcé cette prise de conscience. Par-delà les confinements et les contraintes sanitaires limitant la taille des assemblées liturgiques et des rencontres pastorales, un désir croissant de communication et de communion s'est fait jour entre les fidèles diocésains. Il est alors apparu nécessaire de se doter d'un nouveau moyen pour diffuser les multiples initiatives pastorales qui naissent un peu partout en réponse au message de Mgr Jean-Marie Lovey invitant à l'avènement d'une Eglise de proximité.»

Aussitôt dit, presque aussitôt fait! Une petite équipe de personnes engagées en Eglise et de bénévoles s'est mise au travail pour concocter l'édition No 1 de la «Lettre diocésaine d'information» qui est parue fin novembre. Une seconde est arrivée la veille de Noël et la troisième – datée de janvier – est disponible depuis le début de la semaine.

Un riche contenu

Quid du contenu? Cette publication mensuelle – qui n'existe que sous forme électronique – est en priorité destinée à informer sur la vie paroissiale dans les divers secteurs du Valais francophone, là où se vivent des réalités aussi vivantes que différentes. Vrai est-il qu'en cette période de pandémie, l'actualité tourne au ralenti. Pas de quoi rebuter l'équipe de rédaction qui fait un gros travail pour vous offrir chaque mois un message vidéo de l'un des responsables du diocèse ou du territoire abbatial de Saint-Maurice, un accent sur des actions entreprises dans un secteur, une présentation de l'un des services ou mouvements diocésains, un portrait de «Témoins de Covid», une prière écrite et enregistrée, etc.

Un contenu dense, mais au surplus parfaitement présenté et mis en forme grâce au travail de l'abbé Didier Berthod qui escalade avec aisance toutes les difficultés techniques d'un tel exercice.

LETTRE D'INFORMATION #3
24 janvier 2021



La troisième «Lettre diocésaine d'information». DR

«L'idée germe depuis un bout de temps de diffuser un organe d'information grand public.»

Claude Jenny

Pour bénéficier de cette précieuse source d'informations et recevoir gratuitement cette «Lettre d'information diocésaine»,

rien de plus simple: allez sur le site du diocèse (cath-vs.ch) et cliquez sur l'onglet «Lettre d'information». Mettez vos coordonnées et votre adresse mail et chaque mois, le document vous parviendra automatiquement dans votre courrier électronique. Vous pouvez aussi écrire à lettre.information@cath-vs.org. Bonne lecture!

CLAUDE JENNY

À PROPOS

A Dieu maman



Ma mère est décédée du coronavirus la veille de ses 90 ans. Elle a rejoint dans la patrie céleste son cher mari José, mort en 2011. Je ne regarde plus les chiffres du coronavirus comme une simple statistique et je me joins à la douleur des familles endeuillées. Je suis révolté car j'aurais accepté pour ma maman n'importe quelle mort naturelle vu son grand âge, mais pas le Covid! D'autant plus qu'elle faisait très attention à ne pas l'attraper. Elle n'est jamais sortie de son appartement, sauf pour un bref séjour à l'hôpital et deux visites chez le médecin. J'offre à Dieu ma révolte comme une souffrance. Il saura quoi en faire... Je dois rendre grâce à Dieu d'avoir pu garder une maman parfaitement lucide jusqu'au bout. Quand j'allais la voir, je la trouvais en train de faire un mot croisé difficile ou de prier le cha-

pelet de Lourdes avec KTO TV. Je dois surtout rendre grâce à Dieu d'être né dans une famille très chrétienne. Mon père faisait le chemin de croix de Longeborgne tôt le matin avant d'aller travailler. J'ai eu des parents très pieux et ce n'est pas un hasard si aujourd'hui leurs quatre enfants sont restés croyants et pratiquants. Ils nous ont donné un solide catéchisme en dehors de l'école. C'est resté au fond de notre conscience. Et cela m'incite à l'humilité. Car à qui a été plus donné il sera plus demandé. Mes parents ne faisaient pas tant de théories, mais donnaient l'exemple d'un couple chrétien. Chez les Pellegrini, on priait le chapelet en famille. Et la messe dominicale était quelque chose de sacré.

VINCENT PELLEGRINI, JOURNALISTE

ACTUALITÉS

DIOCÈSE DE SION

Nomination d'un nouveau chancelier



Après plus de vingt années passées au service de l'administration diocésaine comme directeur administratif et chancelier épiscopal, le diacre Stéphane Vergère a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Pour lui succéder, l'évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey a sollicité le diacre Philippe Genoud, actuellement directeur du home Saint-Sylve à Vex. Marié et père de six enfants, Philippe Genoud a été ordonné diacre permanent par Mgr Lovey en 2017, et il est déjà actif depuis une année comme délégué épiscopal à l'accompagnement des équipes pastorales pour la partie francophone du diocèse. Il prendra ses nouvelles fonctions au 1er septembre.

CONSTITUANTE

Réflexion sur les droits fondamentaux

La question des droits fondamentaux de la personne revêt une importance constitutionnelle particulière. Elle doit être articulée distinctement avec celle des tâches de l'Etat, et se fonder notamment sur les principes inviolables que sont la liberté de conscience et de croyance. Dans le projet actuellement mis en consultation, les Eglises saluent la présence de nombreux éléments qui rejoignent leurs préoccupations au service de la personne humaine. Elles se demandent si certains points ne devraient pas être encore approfondis et explicités. La mention d'un droit à la vie, par exemple, paraîtrait nécessaire, comme celle d'un droit à la protection de la maternité. De même, un droit à l'éducation, présent dans d'autres constitutions récentes, serait d'autant plus judicieux qu'il s'agit là d'une compétence proprement cantonale. On peut encore souhaiter que la future Constitution développe les tâches de l'Etat relatives au soutien des familles, alors que le droit fédéral laisse peu de marge aux cantons en matière de droit matrimonial. Ces explications sont développées dans la plaquette «Contribution des Eglises au travail de la constituante», qui peut être commandée auprès de la chancellerie épiscopale, chancellerie@cath-vs.org, 027 329 18 18, et se trouve en ligne sur le site www.cath-vs.ch (actualités et publications).

MÉDITATION

Ô Toi l'au-delà de tout

«Je sais qui tu es.» (Mc 1, 24 © AELF) Quelle prétention! Savoir qui est l'autre. Imaginer l'enfermer dans une définition. Il y a là quelque chose de violent. «Je sais qui tu es, le Saint de Dieu.» Le Saint dans la Bible, c'est justement l'Absolument Autre, Celui qu'on ne peut connaître, et encore moins savoir. «Plus on avance à connaître Dieu, plus on voit qu'on ne connaît rien» (Bossuet). Jésus refuse énergiquement cette prétention: «Tais-toi!» Il faudra aux disciples trois ans de vie partagée avec lui, et bien des incompréhensions, pour apprendre à le connaître, un peu. Et le scandale de sa mort en croix pour qu'un païen, affirme non pas «Je sais!», mais confesse humblement: «Vraiment cet homme était Fils de Dieu.»

Et si je cherchais à voir dans ce que je ne comprends pas chez l'autre, le proche qui partage ma vie, un signe de la présence de cet Autre qui toujours m'échappe?

SR JEANNE MARIE D'AMBLI